

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/2020/05/04/2020041233/justel>

Dossier numéro : 2020-05-04/16

Titre

4 MAI 2020. - Loi visant à combattre la diffusion non consensuelle d'images et d'enregistrements à caractère sexuel

Source : JUSTICE

Publication : Moniteur belge du 18-05-2020 page : 35762

Entrée en vigueur : 01-07-2020

Table des matières

[Chapitre 1er.](#) - Disposition générale

Art. 1

[Chapitre 2.](#) - Modification du Code d'instruction criminelle

Art. 2

[Chapitre 3.](#) - Modifications du Code pénal

Art. 3-8

[Chapitre 4.](#) - Modification du Code judiciaire

Art. 9

[Chapitre 5.](#) - Modification de la loi du 16 décembre 2002 portant création de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Art. 10

[Chapitre 6.](#) - Modifications de la loi du 17 mai 2006 relative au statut juridique externe des personnes condamnées à une peine privative de liberté et aux droits reconnus à la victime dans le cadre des modalités d'exécution de la peine

Art. 11-13

[Chapitre 7.](#) - Entrée en vigueur

Art. 14

Texte

[Chapitre 1er.](#) - Disposition générale

Article [1er](#). La présente loi règle une matière visée à l'article 74 de la Constitution.